

CONSEIL NATIONAL DE LA MONTAGNE
3 NOVEMBRE 2009
INTERVENTION DE MICHEL BOUVARD

Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers collègues,

Mes premiers mots, Monsieur le Premier Ministre, seront pour vous remercier de cette réunion qui permet à la montagne d'être à nouveau dotée de l'ensemble des instances prévues par la loi et de tenir quelques jours seulement après la réunion du Congrès national de l'ANEM les engagements pris devant les élus par les membres de votre Gouvernement. Mes remerciements s'adressent aussi aux membres des deux précédentes équipes de la Commission Permanente qui ont bien voulu m'accorder leur confiance pour présider cette instance.

Le 29 août 2006 à Sallanches lors du précédent CNM j'avais eu l'occasion de dresser le bilan de l'activité de cette instance qui organisé en six groupes de travail avait tenu 24 réunions réunissant 85 % des membres du Conseil, auditionné 60 personnalités et formulé une cinquantaine de propositions dont plus de la moitié avait été intégrées dans le projet de loi de développement des territoires ruraux.

La Commission permanente sortante a hélas un bilan plus limité puisque les élections législatives ont nécessité un renouvellement presque immédiatement après sa prise de fonction, les élections municipales puis cantonales étant de surcroît intervenues dès l'année suivante. Il y aura lieu, Monsieur le Premier ministre, de réfléchir aux moyens à mettre en oeuvre pour permettre au CNM un fonctionnement plus normal, puisque nous avons été confronté à cette difficulté dès l'origine et quelle qu'ait été la majorité en place.

Au-delà de ce problème de forme, je souhaite comme Président sortant de la Commission permanente vous dire combien je suis sensible à la reprise dans vos propositions de travail des grands thèmes qui avaient été identifiés lors de notre dernière réunion.

Qu'il me soit permis d'insister au moment où la réflexion est engagée sur

l'organisation territoriale de notre pays sur le rôle et la place des comités de massif et sur la nécessité d'éviter une banalisation de la politique de la montagne et sa dissolution dans la ruralité.

Avec Didier Migaud et Augustin Bonrepaux nous nous étions opposé sous le gouvernement de Lionel Jospin à la suppression des commissariats de massif et avons alors souhaité renforcer le rôle des massifs dans la mise en oeuvre des politiques publiques en direction de la montagne.

Chaque Comité de massif a pu aujourd'hui définir, au travers de son schéma interrégional, sa conception d'aménagement du massif et ses priorités.

Ce travail associe des élus représentant les différents niveaux de collectivités, les représentants des acteurs économiques et du monde associatif, avec l'aide des équipes des commissariats de massif à qui je rends hommage.

Un travail qui permet de dépasser les rivalités des vallées et faire face à la balkanisation de l'action publique pour élaborer un fil rouge favorisant la convergence des politiques et des actions. La convention interrégionale de massif est l'outil par lequel les moyens sont mobilisés sur les priorités.

A ces schémas sont venus s'adosser les volets montagne des Contrats Plan Etat-Région: les conventions interrégionales de massif, et pour plusieurs massifs des politiques spécifiques de l'Union européenne.

Nous souhaitons que cette traçabilité de l'action publique en montagne soit confortée par la réforme territoriale, au moment où l'Europe au travers du nouveau traité a reconnu la légitimité de la politique de cohésion territoriale ainsi que la spécificité de la montagne.

La montagne est aujourd'hui le lieu d'espaces protégés, de ressources recherchées, l'eau, le bois, l'espace, utiles voire indispensables à l'ensemble de la communauté nationale.

C'est d'abord pour assurer la préservation de ce capital qu'il faut une montagne habitée et qu'il faut donc que les montagnards aient la possibilité, au travers des activités économiques, au travers de l'affectation des ressources publiques, de vivre dans leur massif.

Pour nous, la logique de la préservation n'est pas antinomique d'un développement maîtrisé.

Recoupant les différents thèmes que vous avez vous-même abordé, je souhaite donc rappeler quelques unes des priorités de l'action publique sur lesquelles nous attendons un engagement du gouvernement:

- la prévention des risques: comment faire face à la superposition des

réglementations et maintenir l'expertise et les moyens du service RTM, dans les Alpes, les Pyrénées notamment;

- la lutte contre les nuisances, notamment liées au trafic de transit des poids lourds. De ce point de vue, nous sommes totalement au rendez-vous du Grenelle de l'Environnement;
- l'accessibilité, c'est-à-dire le désenclavement routier ou ferroviaire de régions qui se situent encore loin des objectifs de la loi d'aménagement du territoire de 1995 en terme de temps par rapport à un échangeur autoroutier, une gare TGV, un aéroport, mais aussi l'accessibilité aux techniques de communication modernes, à commencer par la téléphonie mobile, le haut débit et, demain, le très haut débit internet;
- l'amélioration des performances économiques, avec l'agriculture durable, le développement du potentiel touristique de chaque massif, dans une perspective pluri-saisonnière et la problématique du renouvellement de la clientèle des sports d'hiver;
- les services à la population sous toutes leurs formes - administration, service postal, santé, etc. -, la montagne étant ouverte à la poursuite des expérimentations engagées au travers des maisons des services publics. L'adaptation fait partie de notre génétique.

Monsieur le Premier ministre, nous savons que vous connaissez la montagne, car vous la pratiquez. La montagne n'est pas pour vous une abstraction géographique, elle est une matière vivante, faite de femmes et d'hommes qui ont façonné les paysages, qui sont détenteurs d'une culture et d'une identité qui contribuent à la personnalité de la France. La montagne est aussi un lieu de dépassement.

C'est parce que vous savez tout cela et que vous êtes donc à même de partager nos préoccupations que nous vous faisons confiance pour que la montagne soit aussi au rendez-vous du XXIème siècle dans le travail de modernisation du pays que vous avez engagé avec le Président de la République.